

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Lysoform

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Pour désinfection par essuyage des objets et des dispositifs médicaux. Réservé aux utilisateurs professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Lysoform Schweizerische Gesellschaft für Antiseptie AG	
Rue:	Postfach 444	
Lieu:	D-12247 Brugg / Windisch, Suisse	
Téléphone:	056 / 4416981	Téléfax: 056 / 4424114
Interlocuteur:	Wissenschaftlich-Technische Abteilung Berlin	Téléphone: +49 (0)30 / 77992-208
E-mail:	kontakt@lysoform.de	
Internet:	www.lysoform.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2; H315
 Eye Dam. 1; H318
 Skin Sens. 1; H317
 Muta. 2; H341
 Carc. 1B; H350
 STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Formaldéhyde
 Alkyl éther sulfate de sodium

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
------	---

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 2 de 12

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P310	En cas d'accident: Appeler immédiatement un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
50-00-0	Formaldéhyde			5 - < 10 %
	200-001-8	605-001-00-5	01-2119488953-20	
	Carc. 1B, Muta. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1; H350 H341 H331 H311 H301 H314 H317			
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium			5 - < 10 %
	500-234-8		01-2119488639-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
50-00-0	200-001-8	Formaldéhyde	5 - < 10 %
	par inhalation: CL50 = mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 270 mg/kg; par voie orale: DL50 = 100 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 25 Skin Sens. 1; H317: >= 0.2 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		
68891-38-3	500-234-8	Alkyl éther sulfate de sodium	5 - < 10 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 10		

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

5 % - < 15 % agents de surface anioniques, < 5 % phosphates, substances odorantes.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 3 de 12

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune/aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Poudre d'extinction, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux / des vapeurs dangereuses peuvent se produire. Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Pour préparer une dilution, toujours verser l'eau en premier et ajouter après le produit dans l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 4 de 12

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Éviter de: Gel. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. (TRGS 510 4.2 (12))

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
77-92-9	Acide citrique (inhalable)	-	2		VME 8 h	SSC	
		-	4		VLE courte durée		
50-00-0	Formaldéhyde	0,3	0,37		VME 8 h	SSC	
		0,6	0,74		VLE courte durée		

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
50-00-0	Formaldéhyde			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	240 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0.5 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1 mg/m ³
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2750 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	175 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
50-00-0	Formaldéhyde	
Eau douce		0.47 mg/l
Eau de mer		0.47 mg/l
Sédiment d'eau douce		2.44 mg/l
Sédiment marin		2.44 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0.19 mg/l
Sol		0.03 mg/kg
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium	
Eau douce		0.24 mg/l
Eau de mer		0.024 mg/l
Sédiment d'eau douce		5.45 mg/kg
Sédiment marin		0.545 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10000 mg/l
Sol		0.946 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lors de la manipulation du produit concentré (par exemple transvasement), utilisez des lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Les gants de protection chimique doivent être choisis spécifiquement pour chaque lieu de travail en fonction de la concentration et la quantité des substances dangereuses, de la température et de la durée du contact.

Recommandation:

NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Afin d'éviter une irritation de la peau dans le domaine professionnel, il est recommandé d'utiliser: • une crème de soins de la peau à absorption rapide entre-temps, si nécessaire. • une crème grasse après le lavage des mains à la fin du travail ou avant les pauses de travail.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: B

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 6 de 12

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore - jaune clair	
Odeur:	caractéristique	
		Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé	
Inflammabilité:	non applicable	
	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Point d'éclair:	> 70 °C	DIN 51755
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur (à 20 °C):	ca. 8 (50 g/l H ₂ O)	
Hydrosolubilité:	facilement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Pression de vapeur:	non déterminé	
Densité:	1.06 g/cm ³	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
---------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Maniement sûr: voir rubrique 7

10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes, Acide, Base

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 7 de 12

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Inhalation Rat: „little inhalation hazard“

Subaiguë inhalation (rat): la valeur maximale d'acceptation (avec un facteur de sécurité de 10) = 0.03 mg/dm³**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	2920 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	4900 mg/kg	Lapin	

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
50-00-0	Formaldéhyde				
	orale	DL50 100 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 270 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 mg/l			non déterminé
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0.5 mg/l			
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

En cas de contact avec la peau

Lapin OCDE 404: Irritant

En cas de contact avec les yeux

Concentration 100% Lapin: Provoque de graves lésions des yeux.

Concentration 3% Lapin: non irritant.

Sodium alkyl ether sulphate (30% solution):

En cas de contact avec la peau: OCDE 404: Irritant

En cas de contact avec les yeux: OCDE 405: Irritant

Effets sensibilisants

0,1% solution Cochon d'Inde: négatif

Sodium alkyl ether sulphate (30% solution):

OCDE 406 Cochon d'Inde: négatif

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Sodium alkyl ether sulphate (30% solution):

OCDE 471 (Test Ames): négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 8 de 12

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
50-00-0	Formaldéhyde					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 6.7 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 42 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10 - 100 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 10 mg/l	>1 - <=	Leuciscus idus (aunée dorée)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>0.1 - 1	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable. Test DEV/L3 (activité déhydrogénase)

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
50-00-0	Formaldéhyde				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 9 de 12

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (formaldéhyde à 5-10 %, Sodium alkyl ether sulphate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (formaldéhyde à 5-10 %, Sodium alkyl ether sulphate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 10 de 12

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (formaldéhyde à 5-10 %, Sodium alkyl ether sulphate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 28, Inscription 75

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 11 de 12

Numéro d'enregistrement biocide: CHZB2222

Teneur en COV (OCOV): 7.8%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,15.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Muta: Mutagénicité sur les cellules germinales

Carc: Cancérogénicité

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoform

Date de révision: 04.02.2022

Code du produit: LYS632

Page 12 de 12

Information supplémentaire

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les données ne doivent être en aucune manière considérées comme une description des propriétés du produit (spécification du produit). Ni les caractéristiques convenues, ni l'adéquation du produit à des usages spécifiques ne peuvent être dérivées des informations fournies dans la fiche de données de sécurité. Nous vous conseillons pour clarifier, si et dans quelles circonstances, la préparation est adéquat pour un usage défini. Les droits de propriété et les lois et règlements en vigueur doivent être respectés par le destinataire de notre produit.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)